



# AVIS URBANISME

Le Collège communal de la commune de 4250 Geer fait savoir qu'a été introduite par  
**Monsieur Van Derton Arnaud, chaussée Romaine 30, 4252 Geer**  
une demande de

## PERMIS D'URBANISME

ayant trait à un terrain sis **chaussée Romaine 28**

cadastré **5 division, Section A, 275a/8**

Le projet consiste en **la construction d'une habitation**

et présente les caractéristiques suivantes :

la façade arrière du bâtiment projeté se situera à plus de 15 mètres de la façade avant des bâtiments voisins et à plus de 4 mètres de la façade arrière de ces mêmes bâtiments, ce qui entraîne une enquête publique (art. 330 2° du Cwatupe)

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du 15/09/2014 jusqu'au 30/09/2014.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le **30/09/2014** de **10h00 à 11h00**, à l'Administration communale de Geer, rue de la Fontaine, 1 à 4250 Geer.

Le dossier peut être consulté à la même adresse de 08h30 à 11h30 du mardi au jeudi, de 15h00 à 19h00 les lundis sauf fériés.

Des explications techniques seront fournies les lundis de 15h00 à 19h00, le samedi 20/09/2014 de 8 heures à 10 heures ainsi que le mardi 23/09/2014 de 16h00 à 19h00 à la même adresse.

GEER, le 10/09/2014.

Par le Collège,

La Directrice générale,  
Sé) L. COLLIN

Le Bourgmestre,  
Sé) M. DOMBRET